



**ESRP**

**ÉTABLISSEMENT  
ET SERVICE  
DE RÉADAPTATION  
PROFESSIONNELLE  
2024**

**Tous engagés pour l'inclusion  
des personnes handi-capables**

**ESRP Auxilia – 7 rue des Haras – 92000 Nanterre**



[www.asso-auxilia.fr](http://www.asso-auxilia.fr)



01 55 69 31 30



[esrpauxilia@asso-auxilia.fr](mailto:esrpauxilia@asso-auxilia.fr)

**SOMMAIRE**

Temps forts 2024	3
Caractéristiques du public accueilli	5
Le Service Pédagogique	7
Les parcours	8
Dispositif de stage alterné	9
Les actions spécifiques du service pédagogique	10
Dossier Usager Informatisé (DUI) – ASTAGIA	11
Groupe de travail national – Digitalisation de l'offre FAGERH	12
Sorties culturelles et événements sportifs 2024	13
Témoignages de nos formateurs	15
Le Service Médico-Psycho-Social & Insertion (MPSI)	17
Accompagnement social	18
Soutien psychologique	19
Construction du projet professionnel	21
Accompagnement à visée d'insertion professionnelle	22
Satisfaction des stagiaires	23
Perspectives 2025	24



## LES TEMPS FORTS 2024

- 1ère année sous Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM)
- Ouverture d'un nouveau parcours qualifiant de niveau Bac+2 : Gestionnaire Comptable & Fiscal (GCF)
- Création d'un poste de Chargé d'Insertion Professionnelle (CIP)
- Création d'un poste de coordonnateur pédagogique
- Lancement des Prestations Courtes d'Evaluation en réadaptation professionnelle
- Amélioration de la formalisation des projets personnalisés, avec une meilleure réponse apportée aux besoins et aux attentes du stagiaire durant son parcours de formation
- Parcours d'alphabétisation et de français langue étrangère d'une durée de 12 mois au lieu de 9 mois précédemment
- Une semaine d'accueil et d'intégration pour les stagiaires entrants
- Jeudis après-midi : temps d'auto-formation dirigée
- Participation à l'OPEN PARIS HANDISPORT 2024 et au programme bénévole volontaire des Hauts de Seine JO 2024
- Journée Portes Ouvertes depuis 10 ans en octobre 2024

**FAITS MARQUANT DE L'ANNÉE 2024 :**

**94.8%**

**TAUX  
D'OCCUPATION**  
CONTRE 89,5% EN 2023

Cette belle progression s'explique en grande partie par un bon remplissage des parcours, une meilleure prise en compte des besoins et des attentes de nos stagiaires. Cela passe par la création en 2024 de binômes référent-pédagogique et référent-MPSI (système de co-référence) pour renforcer le suivi et l'accompagnement de nos stagiaires, mais aussi par une formalisation des projets personnalisés (PP). Aménager les parcours de formation, répondre au plus près à leurs besoins notamment en matière de santé (viser une plus juste conciliation entre soins et formation) nous a permis de réduire notre taux d'absentéisme pour raison de santé (-1pt par rapport à 2023).

**963**

**ACCOMPAGNEMENTS  
PÉDAGOGIQUES  
PERSONNALISÉS  
FORMALISÉS**

SOIT 504 HEURES EN 2024  
CONTRE 442 HEURES EN 2023

**15 448**



**HEURES  
DE FORMATION**

(+81H PAR RAPPORT À 2023)

**25 371**



**JOURNÉES  
RÉALISÉES**

SOIT +1418 PAR RAPPORT À 2023

**248**

**VISITEURS**

SOIT 71% DES INSCRITS  
SOIT +7 POINTS PAR  
RAPPORT À 2023. 42% DES  
VISITEURS DE 2024 ONT  
INTÉGRÉ UN PARCOURS



## CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI

L'ESRP accueille à Nanterre chaque jour 120 stagiaires en situation de handicap préparant leur reconversion professionnelle. Établissement privé assurant une mission de service public, agréé par l'Administration pour mettre en œuvre la délivrance de diplômes professionnels, il permet une réelle insertion professionnelle.



**230**

**STAGIAIRES ACCOMPAGNÉS**

contre **237** en 2023

**65%**

FEMMES



contre **69%**  
en 2023

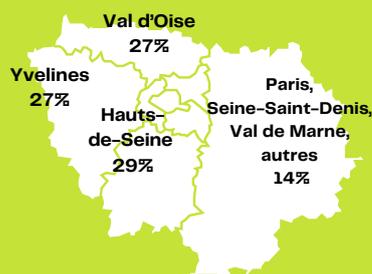
**35%**

HOMMES



contre **31%**  
en 2023

**ORIGINE GÉOGRAPHIQUE**



## TYPOLOGIE SOCIALE DU PUBLIC

### TRANCHE D'ÂGE

7 %	- de 30 ans
17 %	30-40 ans
42 %	40-50 ans
34 %	50 ans et +



### SITUATION FINANCIÈRE AVANT L'ENTRÉE

Près de **3 stagiaires sur 10** sont bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH)

Près de **3 stagiaires sur 10** sont bénéficiaires de l'allocation chômage



### TYPOLOGIE DE HANDICAP

- 63 % déficiences motrices
- 13 % de troubles psychiques
- 13 % handicap inconnu
- 6% déficiences métaboliques / viscérales et nutritionnelles
- 5% autres (trouble du spectre autistique (TSA), trouble du langage et des apprentissages, cérébro-lésions, déficiences visuelles ou auditives)



### ORIGINE DU HANDICAP

- 56 % maladie survenue au cours de la vie
- 11 % d'Accident du travail
- 6 % maladie professionnelle
- 21 % inconnu
- 6 % autres (accident de la vie privée, origine congénitale)

81 % des stagiaires présentaient en 2024 une seule pathologie / 19 % souffraient de polyhandicap (2 pathologies majoritairement, seulement moins d'1% concerne jusqu'à 3 pathologies)

### SITUATION AU REGARD DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE AVANT LEUR ENTRÉE

- 47% étaient sans emploi depuis **plus de 2 ans**
- 10% depuis **1 à 2 ans**
- 7% depuis **moins d'1 an**
- 7% **en formation**, soit autant de personnes pour qui nous favorisons la continuité et la fluidité des parcours
- 8% **en emploi**, soit leur contrat s'arrête juste avant leur entrée à l'ESRP soit l'employeur accepte de suspendre le contrat de travail (ce qu'on appelle suspension contractuelle du contrat de travail)
- 5% n'ont **jamais travaillé** de leur vie

Pour le reste, nous ne connaissons pas leur situation à l'entrée.

### SITUATION AU REGARD DU LOGEMENT À L'ENTRÉE



15% de nos stagiaires sont **SDF** (sans domicile fixe), ils sont le plus souvent hébergés chez un tiers (proche, famille, amis) et connaissent parfois plusieurs hébergements différents sur un même parcours de formation, pouvant avoir un **impact sur les apprentissages du fait d'un manque de stabilité.**

1% sont **pris en charge par le Samu social** (logés à l'hôtel par le 115)

3% sont hébergés **en résidence sociale** type ADOMA ou en habitat partagé (colocation avec d'autres personnes en situation de handicap)

66% des stagiaires sont **locataires dans le parc social**, parmi eux 21% rencontrent des problématiques en lien avec leur logement (inadapté au handicap, insalubrité, sur-occupation)

Pour le reste, il s'agit de stagiaires logés dans le parc privé ou propriétaire, pouvant eux aussi, plus à la marge rencontrer des difficultés de logement pendant la formation.

### SITUATION FAMILIALE



16% de **familles monoparentales** parmi nos stagiaires (célibataire ou veuf avec enfants à charge), le plus souvent avec une **absence de relai familial ou amical**, ce qui peut avoir une incidence sur le parcours de formation (charge mentale, difficulté à se rendre pleinement disponible pour les apprentissages à certaines périodes de la formation, absence pour raison personnelle...).

# Le Service Pédagogique

L'équipe pédagogique est composée **13,5 ETP**

un coordonnateur pédagogique **1 ETP** depuis juin 2024

une équipe de formateurs de **8,9 ETP**

un secrétariat pédagogique composé de **2,8 ETP**

**0,7 ETP** en gestion du parc informatique

un chef de projet digital **0,6 ETP**



## LES PARCOURS

### ORIENTATION MDPH AGRÉMENT

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

**120** PLACES

**97%**

**TAUX DE RÉUSSITE  
AUX EXAMENS**

DONT 91% ONT OBTENU LEUR  
TITRE PROFESSIONNEL

**11**

**STAGIAIRES  
AYANT RÉUSSI  
LE DELF OU  
LE DILF**



**10** **DISPOSITIFS  
DE FORMATION**

**6** PARCOURS QUALIFIANTS

COMPTABLE ASSISTANT(E)

GESTIONNAIRE COMPTABLE ET FISCAL

EMPLOYE.E ADMINISTRATIF(VE)

SECRETAIRE ASSISTANT.E

DEVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE

GESTIONNAIRE DE PAIE

**4** PARCOURS PRE-QUALIFIANTS

REMISE À NIVEAU DECLIC

COMPÉTENCE LANGUE ÉTRANGÈRE (CLE FLE)

COMPÉTENCE LANGUE ÉTRANGÈRE (CLE ALPHA)

PRÉQUALIFIANT TERTIAIRE ADMINISTRATIF (PRÉK)

TRAVAUX COMPTABLES COURANTS (TCC)

### SEMAINE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION

Depuis le 1er janvier 2024, l'ESRP a instauré une semaine d'intégration pour les groupes de stagiaires entrant sur un parcours.

Cela leur permet de rencontrer l'ensemble des professionnels de l'établissement (services administratif, pédagogique, informatique), de se familiariser avec les outils proposés, de se repérer dans l'établissement.

## DISPOSITIF DE STAGE ALTERNÉ

**Tous nos parcours qualifiants (9 accueillis sur 2024) se sont déroulés** sur le format "stage alterné" (55 conventions établies). Au-delà du rythme qui permet de varier la formation à l'ESRP en appliquant les enseignements théoriques, la confrontation réelle avec le monde de l'entreprise et le travail à réaliser permet au stagiaire de valider ses atouts et de travailler ses axes d'amélioration en vue de mieux se préparer à l'insertion professionnelle. En 2024, le rythme a été homogénéisé pour tous les parcours à raison d'une semaine sur deux. **94% des stagiaires sont satisfaits, voire très satisfaits.**

### “ Le retour des stagiaires ”

*« Le parcours alterné est une initiative extraordinaire, il donne la chance aux personnes qui n'ont jamais travaillé d'avoir une idée de ce qu'est le monde du travail (comme les jeunes, les mères au foyer par exemple). Cela permet de se confronter à ce monde si "particulier". Si nous avons fait une pause dans notre parcours nous sommes tout de suite dans le "bain". En tant que stagiaire, nous sommes tout de suite confrontés à la réalité du métier que nous avons choisi, d'avoir des idées concrètes par rapport à notre futur métier. Est-il vraiment judicieux que je travaille dans une grande entreprise, étant donné le rythme soutenu ? Ne vaut-il pas mieux que je me dirige vers une association de taille humaine ? Des questionnements peuvent surgir grâce à l'alternance et nous permettent de dessiner un portrait de l'emploi que nous désirons vraiment en prenant vraiment en compte notre handicap. Merci infiniment pour cette opportunité, cette chance. »*

*« intense mais enrichissant »*

*« Bonne initiative cela nous aide beaucoup à nous insérer en milieu professionnel »*

#### Les formations concernées sont :

- Comptable Assistant
- Employé.e Administratif et d'Accueil
- Secrétaire Assistant.e
- Gestionnaire Comptable et fiscal
- Développeur Web et Web Mobile
- Gestionnaire de Paie



## LES ACTIONS SPECIFIQUES 2024

### ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE PERSONNALISÉ :

**504 heures consacrées à l'accompagnement pédagogique personnalisé**, en sus des heures de formation en collectif, réparties comme suit :

- **28 % du temps passé** concerne le suivi du **projet professionnel**
- **21 % pour le suivi de stage** (échanges avec le stagiaire ou son tuteur d'entreprise sur le développement de ses compétences et sa progression lors des périodes en entreprise)
- **18 %** de l'accompagnement personnalisé par les formateurs concerne des **raisons personnelles** (le formateur utilise alors l'écoute active, trace les échanges et évalue la nécessité de réorienter vers le service MPSI si besoin)
- **12 %** du temps consacré aux **échanges pluridisciplinaires** (en présence ou non du stagiaire, et 3 échanges sur 10 associent les professionnels extérieurs qui accompagnent le stagiaire (ESSMS, professionnels libéraux...), avec son accord.
- **12 %** du temps consacré à des **besoins de recadrage du stagiaire** souvent suite à des problèmes relationnels, de comportement, etc. Le formateur réalise toujours un premier niveau de recadrage, avant que la Direction intervienne. Ce procédé vise à valoriser le formateur dans son rôle d'encadrant, à garantir une bonne dynamique de formation et à accompagner le stagiaire dans son adaptation aux exigences professionnelles.
- **8%** du temps consacré concerne les **difficultés d'apprentissage** rencontrées par le stagiaire.

### TEST DE POSITIONNEMENT : 219 RÉALISÉS EN 2024

contre 88 en 2023, soit +148 % par rapport à l'année précédente

Nous avons enregistré une progression significative du nombre de tests de positionnement réalisés (**79%** des **tests** sont **numériques** dont **54%** concernent des parcours **qualifiants** visés). Cette augmentation remarquable s'explique principalement par un **changement de méthode de sélection et d'évaluation des candidats**.

En 2023, les tests étaient réalisés uniquement dans des cas spécifiques :

- lorsqu'une **notification MDPH** était réceptionnée,
- ou **à la demande explicite d'un prescripteur-orienteur**, afin de conforter une orientation ou d'évaluer les éventuelles lacunes d'un candidat vis-à-vis d'un parcours de formation.

Depuis **2024**, nous avons fait évoluer notre approche en mettant en place un **processus systématisé et proactif** :

Désormais, **tous les candidats reçus en visite de centre**, et manifestant un intérêt pour un parcours de formation, **sont systématiquement convoqués à un test de positionnement** à l'issue de la visite. Même si certains candidats ne se présentent pas à cette convocation, **notre suivi se base sur les tests effectivement réalisés**.

**37%** des candidats ayant réalisé un test **sont ou vont entrer en formation à l'ESRP**.

Cette évolution de notre processus traduit :

- une **volonté d'élargir l'évaluation en amont** pour affiner l'orientation des candidats,
- et un **meilleur accompagnement des futurs stagiaires intéressés**.

### LES TEMPS D'AUTO-FORMATION DIRIGÉE DES JEUDIS APRÈS-MIDI :

Depuis le 1er janvier 2024, l'ESRP AUXILIA a dédié les jeudis après-midi à l'autonomie pour permettre aux stagiaires de chaque parcours, de travailler en petits groupes sur des disciplines qu'ils souhaitent approfondir (français, mathématiques, bureautique, compétences techniques métiers).

Cette nouvelle organisation permet également aux équipes de planifier et de participer à des réunions de travail et groupes de travail divers, sans empiéter sur le temps de face à face pédagogique.

Sur les premiers retours **82% des stagiaires sondés sont satisfaits voire très satisfaits.**

*On peut travailler à notre façon, à notre rythme. Prendre du temps pour nous, réfléchir dans le calme. Faire le point avec nous-même. Et, les échanges avec les camarades sont toujours instructifs et bienveillants. »*

*« Les jeudis après-midi en autonomie me permettent de rattraper mon retard et actualiser le suivi de mes dossiers. »*

*« entraide dans le groupe »*

*« On travaille ensemble. »*

*« Cela m'a appris à travailler en autonomie »  
« Car cela nous permet de réviser les matières dans lesquelles on a le plus de difficultés »*

*« je n'ai pas pu partager avec les autres formations et leur parcours »*

*« intense mais enrichissant »*

*« Bonne initiative cela nous aide beaucoup à nous insérer en milieu professionnel »*



### DOSSIER USAGER INFORMATISÉ : **astagia**

Astagia est la plateforme collaborative du secteur médico-social utilisée par l'ESRP pour **gérer le Dossier Unique Informatisé (DUI), suivre l'accompagnement** des bénéficiaires et **suivre le quotidien de l'établissement**. En 2024, de nouvelles requêtes ont été créées et utilisées pour suivre des **indicateurs** clés des activités de l'établissement. Ces statistiques sont à destination des professionnels de l'établissement mais aussi pour les partenaires. Les requêtes sont des outils précieux pour l'ESRP pour répondre aux besoins de l'établissement.

Les requêtes sont créées par le chef de projet pour répondre aux besoins des services pédagogiques et MPSI. Ces requêtes permettent d'obtenir des informations sur la file active, la situation des usagers avant l'entrée, les notifications, les visites de centre, les tests de positionnement avant admission, le suivi d'accompagnement, les entreprises qui accueillent les stagiaires, les origines géographiques, la répartition homme/femme, l'âge, le niveau d'étude.

En 2024, les requêtes ont contribué à **améliorer la qualité de l'accompagnement** d'un point de vue pédagogique, psychosocial et insertion professionnelle et administratif. Par conséquent, la satisfaction des usagers s'en trouve améliorée.

Par ailleurs, d'autres axes de travail sont en cours sur le projet personnalisé d'accompagnement, les ressources sociales des usagers, les insertions à la sortie, les agendas et plannings, et le traitement des événements indésirables. Ils s'inscrivent dans une démarche de développement continue et d'amélioration constante.

## GRUPE DE TRAVAIL NATIONAL – DIGITALISATION DE L'OFFRE FAGERH :

En 2024, l'ESRP AUXILIA a intégré le groupe de travail national de la Fagerh sur la digitalisation de l'offre. Présidé par Frédéric DUBEDAT, délégué FAGERH Ile de France, ce groupe inter-établissements a pour vocation de **promouvoir l'évolution numérique** auprès et avec les personnes accompagnées dans les établissements de la réadaptation professionnelle.

La **digitalisation des parcours de formation** vise à adapter la formation aux besoins des stagiaires et à faciliter leur progression en utilisant les technologies numériques. La transformation numérique est au cœur du quotidien des usagers.

L'objectif principal est d'accompagner cette transformation auprès des stagiaires, en les adaptant aux besoins de la société actuelle et en les préparant à leur insertion professionnelle. Pour atteindre cet objectif, le groupe a mis en place plusieurs actions clés. Tout d'abord, il créera un **observatoire sur l'utilisation des outils numériques** par les usagers et leurs attentes, pour mieux comprendre leurs besoins et leurs préférences. Enfin, il recrutera des stagiaires "ambassadeurs du numérique" dans les établissements, pour les sensibiliser à la digitalisation et les encourager à partager leurs connaissances avec leurs pairs.

La construction de l'identité professionnelle est également un aspect important de la mission du groupe. Les professionnels de la réadaptation professionnelle doivent être capables de se positionner dans un cadre numérique en constante évolution, en distinguant la transmission de contenus et l'accompagnement vers et dans l'emploi. Ils doivent également clarifier leurs rôles et missions dans ce contexte, pour être en mesure de proposer des services de qualité au public accompagné.

Le groupe de travail a prévu de présenter ses travaux lors du congrès FAGERH 2025. Ce sera l'occasion de donner le coup d'envoi du sondage des stagiaires et de lancer les clubs numériques, qui viseront à les accompagner dans leur transformation numérique.



## SORTIES CULTURELLES ET ÉVÉNEMENTS SPORTIFS 2024

Dans le cadre des ateliers d'arts plastiques, **2 sorties culturelles** ont été organisées en 2024 à destination des groupes RAN DECLIC et CLE ALPHA : l'une au **Petit Palais à Paris**, l'autre au **Musée de la Céramique à Sèvres (92)**.

Ces actions ont poursuivi plusieurs objectifs pédagogiques :

- Inscrire les visites dans une démarche de valorisation du processus créatif engagé en atelier
- Impliquer les stagiaires dans le choix des lieux, en favorisant la curiosité, la recherche personnelle et la dynamique de groupe
- Mettre en relation l'histoire architecturale des musées avec les œuvres présentées
- Sensibiliser les participants aux ressources culturelles accessibles localement, et les encourager à s'en saisir de manière autonome, y compris en dehors du cadre de la formation
- Travailler en transversalité avec les enseignements de français et de numérique à travers des recherches préparatoires, des présentations orales et/ou la production de documents illustrés
- Proposer un lien direct entre les œuvres découvertes et les thématiques abordées en atelier (modelage, sculpture).

### Impacts observés :

Ces sorties ont permis aux stagiaires de vivre une expérience esthétique forte et souvent inédite, générant intérêt, émotion et motivation. Elles ont contribué à une **ouverture culturelle durable**, certaines personnes ayant spontanément renouvelé l'expérience de manière autonome ou en famille.

Elles ont également favorisé l'implication en atelier et nourri la réflexion créative, tout en suscitant des échanges riches avec les formateurs. Enfin, elles ont facilité les interactions entre groupes dans un cadre convivial, renforçant la cohésion sociale au sein de l'établissement.



### Témoignage de la formatrice

*« Organiser des sorties culturelles est toujours une aventure riche auprès des stagiaires des différents groupes.*

*Je prends toujours soin de préparer minutieusement le parcours et la présentation du lieu visité et des collections présentées, afin de mettre le plus possible les informations disponibles au service et à la portée des stagiaires. Cela implique un échange toujours très intéressant et cela permet d'éviter la lassitude qui peut assaillir des visiteurs découragés par des informations trop nombreuses et complexes.*

*Souvent ces visites me permettent de découvrir les personnes côtoyées à Auxilia, sous de nouveaux jours :*

*Ainsi, l'une, plutôt effacée en temps normal, devient-elle le reporter photo de la visite. L'autre, connaisseuse du quartier, va prendre à cœur de trouver le lieu qui pourra accueillir notre repas, devenant alors notre guide sur la suite de la sortie.*

*Cette confiance qui naît ce jour-là, se ressentira positivement dans la suite du parcours pédagogique.*

*Le travail transversal qui se fait avec mes collègues est également précieux. Il permet de créer des liens entre les matières et également de souder notre collaboration. »*

## L'OPEN PARIS HANDISPORT 2024

L'Open Paris Handisport 2024, organisé le 13 juin 2024 au stade Charléty à Paris, a réuni l'**élite internationale de l'athlétisme handisport**. Avec la participation de **51 pays** et plus de **400 athlètes**, cet événement servait de préparation et de qualification pour les **Jeux Paralympiques 2024**.

Grâce à l'**initiative de l'Agence Régionale de Santé (ARS)**, notre établissement a pu assister à cet événement avec nos stagiaires et professionnels. Cette journée a permis de vivre une expérience sportive unique dans une ambiance électrique, de découvrir les valeurs du handisport et de partager une ambiance conviviale entre stagiaires et professionnels.

Les compétitions ont offert un spectacle émouvant, marqué par le **dépassement de soi** des athlètes. Nos stagiaires ont pris conscience du travail acharné nécessaire pour atteindre un tel niveau de performance et ont pu constater que l'adaptation des épreuves ne diminuait en rien leur difficulté.

L'Open Paris Handisport 2024 a été une expérience marquante, sensibilisant nos stagiaires et professionnels à l'inclusion et aux valeurs du handisport. Cet événement, pour la plupart, a changé les perceptions du sport paralympique, en mettant en avant la persévérance, la résilience et la passion. Cela a montré que l'effort et la préparation permettent d'atteindre ses objectifs. L'ambiance festive et dynamique a laissé une empreinte indélébile chez tous les participants.

## Programme bénévole volontaire des Hauts de Seine JO 2024 :



Nos stagiaires ont eu l'opportunité de s'impliquer en tant que bénévoles lors des **Jeux Olympiques 2024**. Ce programme s'est déroulé du 29 juillet au 9 août 2024 et a permis à notre établissement de contribuer activement à cet événement mondial en assurant une présence sur le site olympique du Stade Yves-du-Manoir à Colombes, hôte de la 25ème édition de l'épreuve de hockey sur gazon.

Les stagiaires ont assuré diverses tâches telles que l'**orientation des visiteurs**, la **gestion de l'eau** pour les spectateurs, et l'**assistance** en répondant aux questions. Un dispositif de confort a été mis en place pour les soutenir durant leurs missions. Ils étaient répartis en deux équipes, avec des horaires de 8h-12h et 14h-18h. Ils ont reçu un **kit vestimentaire fourni par le département des Hauts-de-Seine**. L'encadrement a été assuré par Monsieur N'Diaye, responsable des unités sport et handicap.

Les stagiaires ont développé des **compétences interculturelles, linguistiques**, et un **sens du service**. Ils ont également eu l'occasion de découvrir le hockey sur gazon et les valeurs olympiques.

Leur participation a été mise en avant dans une interview avec le directeur de l'établissement, soulignant l'engagement de l'établissement pour l'inclusion et la collaboration.





**Témoignage du formateur  
sur le parcours  
Développeur Web  
et Web mobile (DWWM)**



« Le démarrage du parcours démarré en juillet 2022 et achevé en juin 2024 a été marqué par plusieurs défis, notamment liés à la diversité des profils des stagiaires et l'appropriation du parcours. Sur le premier parcours, les retours des stagiaires sont globalement très positifs par l'entente entre les stagiaires et la proximité instaurée dans les interactions qui ont permis d'établir un climat de travail constructif. Ils ont apprécié les cours et la pédagogie employée. Le taux de réussite aux examens a atteint 93%, dont 86% au titre, un résultat très satisfaisant pour une première session.

L'introduction du stage alterné dans le parcours "Développeur Web" se révèle être un choix judicieux, apportant de nombreux avantages :

- **Complémentarité théorie-pratique** : Les stagiaires bénéficient d'une exposition à des pratiques professionnelles variées, en complément de la théorie vue en formation. Cette approche enrichit considérablement leur apprentissage.
- **Rythme optimal** : Le format d'une semaine sur deux en entreprise est plus bénéfique qu'un rythme de deux semaines sur trois sur le premier parcours.
- **Suivi renforcé** : Ce format facilite un suivi plus détaillé et minutieux, tant de la part des formateurs que des tuteurs en entreprise. Les progrès des stagiaires sont ainsi mieux encadrés et évalués.
- **Adaptation au marché du travail** : L'immersion régulière en entreprise permet aux stagiaires de s'adapter plus rapidement aux exigences du monde professionnel.
- **A l'issue du parcours** :
  - Deux stagiaires ont intégré des pépinières d'entreprises en Île-de-France, poursuivant respectivement un projet associatif et le développement d'une application mobile.
  - Deux stagiaires ont choisi des voies alternatives, l'un s'orientant vers la poursuite d'études et l'autre utilise ses nouvelles compétences pour soutenir son projet dans la production musicale.
  - Trois stagiaires sont en recherche active d'emploi. Un suivi hebdomadaire est assuré pour les guider dans leurs démarches auprès des entreprises

**Le parcours "Développeur Web" a démontré son potentiel dès sa première session, malgré quelques défis initiaux. Les ajustements apportés pour la deuxième session témoignent d'une démarche continue d'amélioration visant à maximiser l'efficacité du programme et la satisfaction des apprenants. »**



**Témoignage du formateur sur les  
parcours Comptables et pré-qualifiant  
tertiaire administratif**



*« Le travail au quotidien avec des apprenants remet beaucoup de choses en perspective, d'autant plus en travaillant auprès d'un public comme celui d'Auxilia, où le travail de formateur ne se limite pas qu'à la formation, mais également à l'accompagnement des stagiaires dans leur quotidien.*

*Le travail auprès des personnes en situation de handicap est à la fois exigeant et gratifiant. Il permet d'apporter une aide concrète à des personnes en difficulté et de contribuer à leur inclusion sociale et professionnelle.*

*Ce métier nécessite une bonne organisation et une attention constante. En effet, j'interviens auprès de groupes différents sur des thématiques variées (Mathématiques, Bureautique, Comptabilité). Cela nécessite un équilibre constant afin d'être disponible et à l'écoute de tous. Surtout sur le plan pédagogique, mais également sur le plan humain, car l'ESRP donne une autre dimension au rapport formateur/stagiaire.*

*Les parcours de formation qualifiants et pré-qualifiants, bien qu'essentiels pour l'insertion professionnelle, ne sont pas exempts de défis. Les stagiaires rencontrent souvent des difficultés liées à des problèmes de santé, des difficultés sociales et économiques, générant un manque de confiance en eux, ou encore des malaises qui peuvent perturber leur progression. Pourtant, des solutions adaptées, comme l'aménagement des parcours et l'accompagnement personnalisé, font toute la différence pour leur réussite. Pour ma part, j'ai pu mieux comprendre les différentes situations et difficultés des apprenants sur le plan individuel et ainsi adapter mes méthodes d'apprentissage à chacun. Cependant, l'introduction du projet personnalisé chamboule l'organisation de la journée (avec des temps de rattrapage, de travail en distanciel, un mix présentiel-distanciel, ).*

*Depuis mon arrivée à Auxilia, j'ai pu observer un important manque de confiance dont souffrent de nombreux stagiaires, souvent en raison de passifs professionnels et personnels ou de bagages émotionnels trop lourds. Cette carence de confiance se manifeste de manière différente d'un apprenant à l'autre, créant parfois des situations délicates où l'accompagnement pédagogique seul ne suffit pas. Dans ces cas-là, la collaboration avec le pôle psychologique et social est essentielle. Un travail conjoint entre formateurs et psychologues est crucial pour maintenir l'équilibre du groupe et garantir le bien-être des stagiaires. Chaque parcours (pré-qualifiants et qualifiants) me permet de développer de nouvelles compétences et de mieux comprendre les besoins spécifiques des stagiaires en fonction de leurs parcours. Cette diversité renforce mon approche pédagogique et me permet d'offrir un accompagnement plus riche et plus complet.»*

# Le Service MPSI (Médico-Psycho-Social & Insertion)

## FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024 :

- **Création d'un poste de Chargé d'Insertion Professionnelle** en janvier 2024 (en remplacement du poste de CASP – Chargé d'Accompagnement Social & Professionnel)
  - **Premier recrutement d'un CIP** en janvier mais suite à une promotion interne, le poste de CIP s'est vu de nouveau vacant entre juin et septembre 2024
  - **Stabilisation du poste de CIP** à partir de septembre 2024
- **Lancement des Prestations Courtes d'Evaluation**
- **Duoday 2024 : 53 duos concrétisés** (+4% par rapport à 2023)
- **Journées Solidarités organisées conjointement avec KOEO :**
  - **3 entreprises volontaires** engagées aux côtés d'AUXILIA : ALLIANZ, MSD, SERVIER
  - **32 collaborateurs détachés en mécénat** de compétences le temps d'une journée, pour un total de **217 heures**.
- **Organisation d'une journée de job coaching** avec l'entreprise PagePersonnel, du Groupe PageGroup, réunissant 15 stagiaires en situation de handicap et 16 salariés volontaires.



## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

**493**

**Entretiens individuels réalisés en 2024 par notre Assistante de Service Social (ASS)** contre 571 entretiens en 2023 (soit une baisse de 14 %). Cette diminution de l'accompagnement social individuel s'explique en partie par l'augmentation du temps consacré à la conduite de projets.

**32 min**

Durée moyenne par entretien

**+ d'1 RDV  
sur 10**

**n'est pas honoré** (12 % de rdvs manqués). Notre ASS fait le choix de ne pas aller les chercher en salle de cours quand ils ne se présentent pas, dans une logique de responsabilisation.



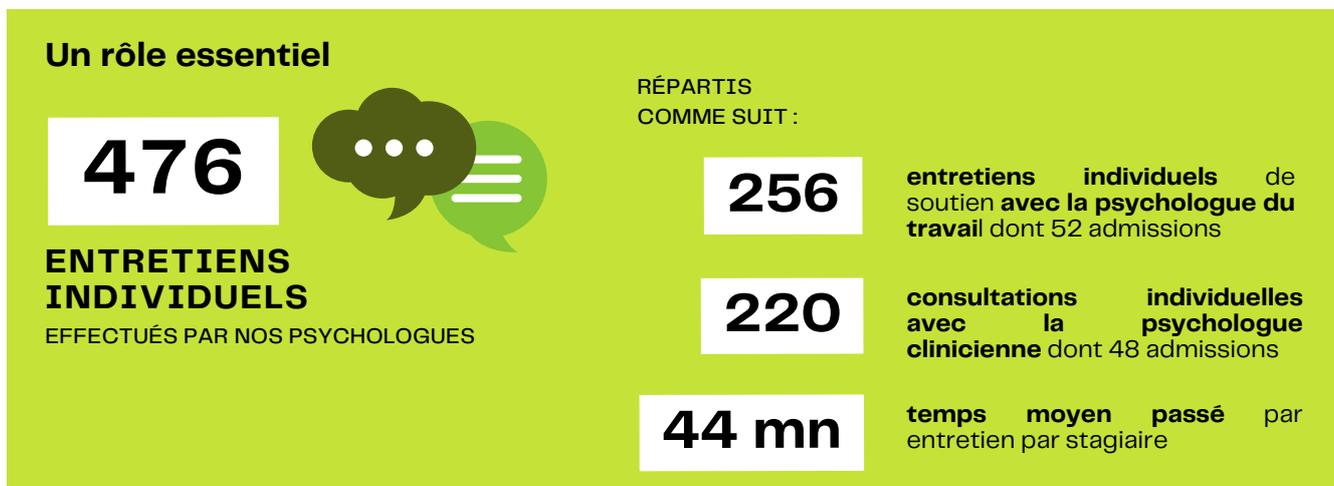
L'ASS a conduit au cours de l'année 2024 une **action collective à visée socio-éducative** sur la **thématique du budget**.

Constat de départ : nos stagiaires connaissent souvent une fluctuation de leurs ressources financières, passant parfois d'un minimum social à une rémunération plus conséquente, ou inversement. Cette intervention sociale d'intérêt collectif a permis de les **accompagner dans la gestion de leur budget** pour anticiper et mieux gérer ces variations financières, tout en leur apportant des conseils pour réaliser des économies.

### Difficultés rencontrées dans sa pratique professionnelle :

- **Délais administratifs souvent longs** pour obtenir un logement social ou pour adapter le logement actuel au handicap de la personne (travaux de la salle de bain par exemple, remplacer une baignoire en douche pour réduire le risque de chute). Sentiment d'impuissance face à la problématique du logement, qui impacte directement la stabilité et le bien-être des stagiaires durant leur parcours de formation.
- **Absence d'interlocuteur privilégié à la CAF**, ce qui complexifie les relations partenariales et rallonge les délais pour régulariser les situations/dossiers.
- **Manque d'autonomie numérique chez une partie de notre public**, rendant difficile la gestion des démarches administratives dématérialisées. Ces stagiaires dépendent d'une tierce personne, qui se trouve être l'ASS de l'établissement. Elle est régulièrement amenée à répéter les explications, à reformuler les instructions et à accompagner les stagiaires parfois dans la prise en main des outils numériques, ce qui représente un investissement important en termes de temps et de pédagogie.
  - Pour pallier ce problème, elle prévoit de mettre en place des capsules vidéo tutoriels en collaboration avec notre chargé de mission numérique et notre apprentie ASS.

## LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE



Au travers de ses entretiens, **la psychologue du travail déclare** qu'un certain nombre de stagiaires ont principalement consulté pour des problèmes de **troubles anxieux, symptômes d'ordre dépressifs, ou problèmes de gestion des douleurs chroniques**, avec **difficultés** pour eux **de trouver des spécialistes pouvant les aider à maintenir leur parcours de soin**. Cela a nécessité un certain temps de recherche pour des consultations spécialisées, ainsi qu'un accompagnement soutenu sur le plan psychologique. La mise en place du **Dispositif « Mon Psy »**, a permis d'instaurer quelques relais, **dans l'attente d'une prise en charge en CMP**, mais cela reste à la marge et **ne répond pas toujours aux profils et problématiques** des stagiaires sur le plan des troubles et de la nécessité d'une thérapie adaptée.

### A travers ses consultations individuelles, la psychologue clinicienne a pu :

- Soutenir les stagiaires confrontés à des difficultés émotionnelles,
- Les accompagner dans la gestion de leurs troubles du comportement,
- Mettre en place un soutien psychologique pour favoriser la confiance en soi et l'estime de soi.

### Malgré les résultats positifs rencontrés en 2024, notre psychologue clinicienne a rencontré des difficultés dans sa pratique :

- **Problèmes liés à la stigmatisation du handicap** : de nombreux usagers rencontrent des difficultés à accepter leur handicap en ayant une méconnaissance de leur trouble ou du nom exact de leur pathologie.
- **Manque de temps pour un suivi approfondi** : le nombre élevé de bénéficiaires et la charge de travail peuvent parfois limiter la durée et la fréquence des suivis individuels d'autant plus sur un mi-temps.
  - Pour répondre à cette difficulté et devant le nombre de stagiaires de plus en plus nombreux à présenter un trouble psychique, nous avons fait le choix de faire passer notre psychologue clinicienne à temps plein à compter de janvier 2025.

L'année 2024 a permis de structurer davantage son intervention autour de plusieurs axes stratégiques :

- **Évaluation psychologique et neuropsychologique** : réalisation de bilans psychologiques et cognitifs pour analyser les capacités psychiques et émotionnelles des bénéficiaires, identifier d'éventuelles difficultés et évaluer les aptitudes nécessaires à la réadaptation professionnelle.
- **Accompagnement psychologique individuel** : mise en place d'un suivi adapté pour aider les bénéficiaires à surmonter les obstacles émotionnels et comportementaux (gestion du stress, anxiété, estime de soi, acceptation du handicap).
- **Interventions collectives** : animation de ciné-débats trimestriels autour de thématiques en lien avec les problématiques des bénéficiaires, favorisant l'échange et l'entraide au sein des groupes.
- **Collaboration interdisciplinaire** : participation aux réunions pédagogiques et travail conjoint avec les formateurs, l'assistante sociale et le CIP afin d'adapter les parcours et d'apporter un éclairage psychologique aux équipes.
- **Développement et amélioration des pratiques** : renforcement du travail en réseau avec les partenaires externes et engagement dans une veille scientifique pour intégrer les avancées du domaine clinique.

Le passage à plein temps prévu en 2025 permettra d'intensifier ces actions, d'améliorer la prise en charge des troubles cognitifs et psychologiques et de renforcer l'intégration de la dimension psychologique dans les parcours de réadaptation professionnelle.



**L'évaluation des troubles cognitifs pour :**

- Mieux repérer les difficultés d'apprentissage
- Dépister des troubles d'ordres cognitifs (mémoire, attention, dys, etc.),
- Rassurer l'usager sur ses capacités cognitives,
- Relayer vers des professionnels compétents extérieurs (neurologue, psychiatre, etc.).
- 5 stagiaires ont été orientés et ont fait l'objet d'un bilan sur l'année 2024 (allant de 1 à 5 passations de tests par personne)

## CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL EN 2024

### Parcours RAN DECLIC en 2024

**46 ans**

Moyenne d'âge

**84 %**

des stagiaires ont réalisé un stage

**42 %**

poursuivent en formation préqualifiante à l'issue de leur parcours

**35 %**

vers une formation qualifiante

**8 %**

ont vu leur état de santé se dégrader ou pour lequel envisager un retour à l'emploi n'est pas possible (plusieurs freins périphériques à l'insertion : âge avancé, contraintes de santé importante, fatigabilité importante, troubles cognitifs...). Ces personnes se voient travailler sur un volet « insertion sociale » avec accès aux droits (minimas sociaux), à leur demande, et avec l'accompagnement de l'allocation de solidarité spécifique (ASS)

Le reste concerne globalement des arrêts de parcours pour raison administrative (OQTF par exemple) ou médicale.

### Parcours Préqualification Tertiaire Administratif (PREK) en 2024 :

**47 ans**

Moyenne d'âge

**93 %**

des stagiaires ont réalisé un stage

**79 %**

des stagiaires évoluent vers une formation qualifiante à l'issue de leur parcours, en lien avec leur projet professionnel consolidé

**14 %**

vers une nouvelle formation préqualifiante, souvent pour préparer leur entrée sur un parcours de niveau Bac+2 (certains n'ont pas encore les pré-requis pour accéder à la formation visée).

Le reste concerne des arrêts de parcours, la construction d'un projet professionnel empêchée, des dégradations de l'état de santé...

Sur le plan de l'accompagnement au projet professionnel, plusieurs facteurs déjà observés les années passées, ont complexifié leur mise en place :

- des **problématiques de santé non stabilisées à l'entrée** sur le parcours, avec des **dégradations** fréquentes de celles-ci **en fin de formation**, lesquelles peuvent **remettre en cause** la possibilité de **réalisation du projet** souhaité.
- un **manque de maîtrise de la langue française et des compétences socles** en général, qui ne permettent pas toujours une suite de parcours en formation qualifiante. Les **solutions de reconversion** et les **possibilités d'insertion professionnelle** deviennent donc **plus difficiles** à mettre en œuvre, d'autant que le facteur "âge" et "limites de santé" augmentent de manière concomitante.

## ACCOMPAGNEMENT À VISÉE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

**39** entretiens individuels menés par notre CIP

avec une **durée moyenne par entretien de 30 minutes**

Cette proportion d'entretien relativement faible s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord, **le poste de CIP a connu une stabilisation tardive** au sein de l'ESRP AUXILIA, ce qui a retardé la mise en place d'un suivi régulier et structuré des stagiaires. L'arrivée progressive du professionnel sur le poste a nécessité une phase d'adaptation, incluant la prise de connaissance des dispositifs en place, l'intégration au sein de l'équipe pluridisciplinaire et l'organisation des premiers entretiens.

Par ailleurs, le temps consacré à la structuration des outils et des méthodologies d'accompagnement a également impacté le volume des entretiens réalisés. Le CIP a dû tenir compte et s'adapter aux besoins spécifiques du public accueilli, définir des priorités d'intervention et coordonner son action avec les autres professionnels de l'ESRP.

Enfin, une partie de son activité a été mobilisée sur des actions collectives (**39 heures d'animation de groupe**), telles que des ateliers d'orientation et d'insertion professionnelle (rapport au travail, CV/LM, recherche de stage/d'emploi...), ainsi que sur la mise en relation avec les entreprises et partenaires extérieurs, limitant ainsi le nombre d'entretiens individuels dans cette première phase de prise de poste.

Avec la stabilisation du poste, **il est attendu une augmentation progressive du nombre d'entretiens en 2025, ainsi qu'un renforcement du suivi individualisé des stagiaires.**

### Retour à l'emploi

- **62 % de nos stagiaires** diplômés depuis un an et ayant répondu à notre enquête, **sont en emploi ou en poursuite d'étude** dans le milieu ordinaire ou adapté.
- Ce taux de réinsertion professionnelle est en baisse par rapport à l'année précédente (73 %). Cela s'explique en partie par l'absence d'un CIP en continu sur l'année 2024, diminuant ainsi le nombre d'accompagnements et de mesures prises en faveur de l'employabilité post-parcours de notre public. Mais aussi en raison de l'augmentation du nombre de stagiaires en « retour aux soins » (12.5 % en 2024 contre 10 % en 2023). Néanmoins, notre taux de réinsertion reste cohérent par rapport à la moyenne nationale, selon l'Observatoire FAGERH.



## SATISFACTION DES STAGIAIRES SONDÉS :

**95%**

des stagiaires recommandent l'ESRP Auxilia à leur entourage

**96%**

des stagiaires sont satisfaits (50%) ou très satisfaits (46%) de l'organisation et des prestations proposées au sein de l'établissement

**100%**

des stagiaires sont satisfaits (32%) ou très satisfaits (58%) de l'accompagnement administratif

**97%**

des stagiaires sont satisfaits (43%) ou très satisfaits (54%) de l'accompagnement individualisé des formateurs et de la démarche pédagogique utilisée

**98%**

des stagiaires sont satisfaits (46%) ou très satisfaits (53%) de l'accompagnement psychosocial

**91%**

des stagiaires sont satisfaits (54%) ou très satisfaits (37%) de l'accompagnement en insertion professionnelle



“

### Commentaires des stagiaires

”

*“Tout est mis en œuvre pour la réussite ”*

*“Les formations sont complètes ”*

*“Ma formation a été complète et nous avons des formateurs excellents ”*

*“Dans l'ensemble c'était très bien pour ma part et s'il y avait à refaire sans hésiter je choisirais ce centre pour une formation”*

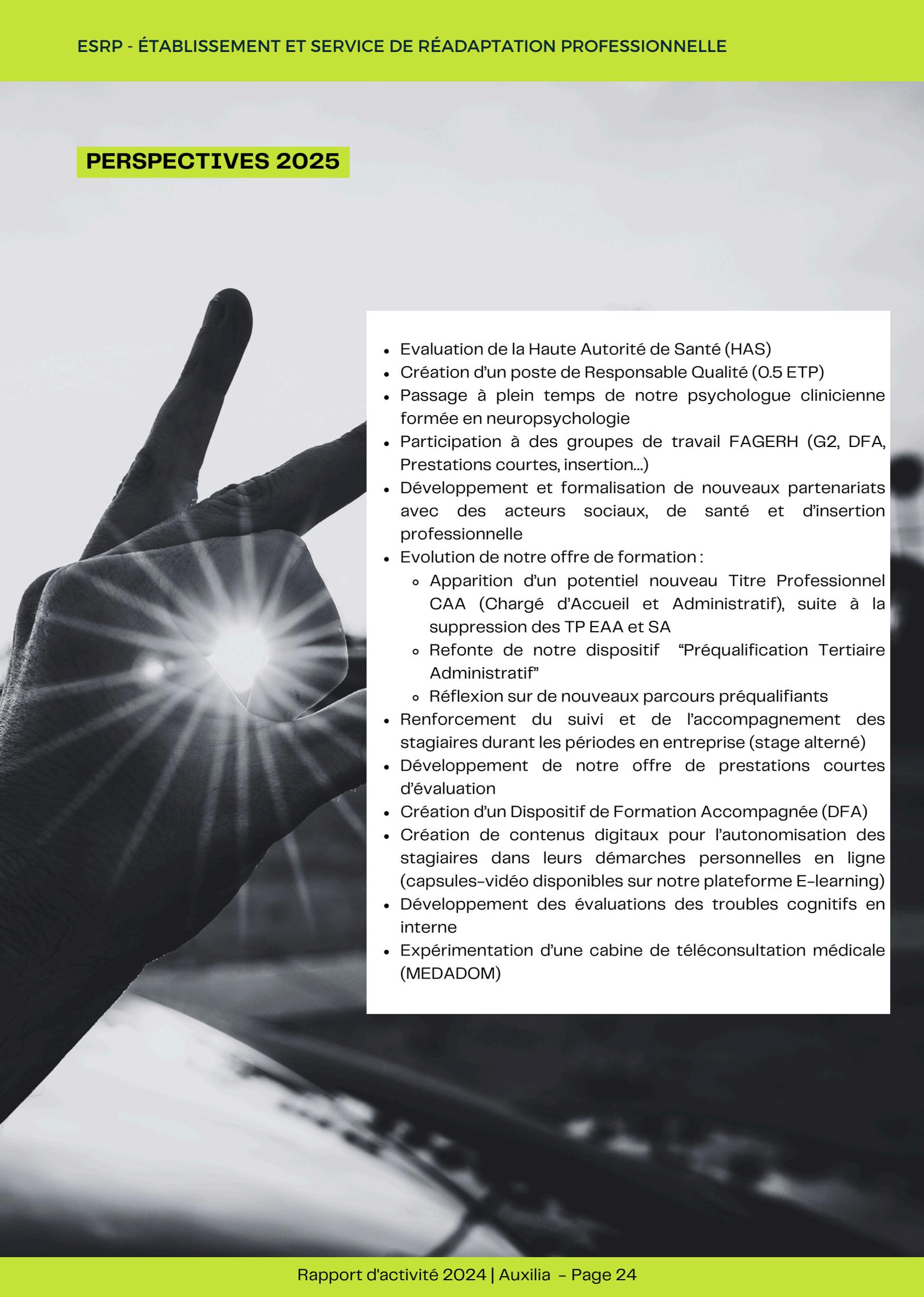
*“Très bonne organisation ça m'a rapporté beaucoup de stabilité et surtout ça m'a aidé à me positionner concernant mon projet professionnel”*

*“A l'écoute, efficace, et soutien dans nos démarches ”*

*“Ma formation a été très enrichissante pour moi , j'ai beaucoup appris et pu évoluer ”*

*“Pour cette formation j'ai appris beaucoup et surtout on nous a mis à disposition du matériel pour que l'on puisse travailler correctement ”*

## PERSPECTIVES 2025

- 
- Evaluation de la Haute Autorité de Santé (HAS)
  - Création d'un poste de Responsable Qualité (0.5 ETP)
  - Passage à plein temps de notre psychologue clinicienne formée en neuropsychologie
  - Participation à des groupes de travail FAGERH (G2, DFA, Prestations courtes, insertion...)
  - Développement et formalisation de nouveaux partenariats avec des acteurs sociaux, de santé et d'insertion professionnelle
  - Evolution de notre offre de formation :
    - Apparition d'un potentiel nouveau Titre Professionnel CAA (Chargé d'Accueil et Administratif), suite à la suppression des TP EAA et SA
    - Refonte de notre dispositif "Préqualification Tertiaire Administratif"
    - Réflexion sur de nouveaux parcours préqualifiants
  - Renforcement du suivi et de l'accompagnement des stagiaires durant les périodes en entreprise (stage alterné)
  - Développement de notre offre de prestations courtes d'évaluation
  - Création d'un Dispositif de Formation Accompagnée (DFA)
  - Création de contenus digitaux pour l'autonomisation des stagiaires dans leurs démarches personnelles en ligne (capsules-vidéo disponibles sur notre plateforme E-learning)
  - Développement des évaluations des troubles cognitifs en interne
  - Expérimentation d'une cabine de téléconsultation médicale (MEDADOM)